

Un équipement mobile à moteur peut tuer

Accidents récents

Une femme de 59 ans a subi un accident mortel lorsqu'elle a été écrasée par une ramasseuse de pommes de terre; un travailleur de la construction des routes a perdu la vie en glissant sous un bulldozer.

De nombreux travailleurs sont tués ou subissent de graves blessures lorsqu'ils travaillent autour d'un équipement mobile à moteur. De plus, nombreux sont les quasi-accidents que l'on ne prend pas au sérieux ou sur lesquels on ferme les yeux. Ces accidents sont facilement évitables. Ils découlent souvent d'un manque de formation ou d'un certain laisser-aller. N'oubliez jamais que travailler avec ou près d'un équipement mobile à moteur peut être dangereux!

Mesures de prévention recommandées

1. Travailleurs

- Assurez-vous que vous avez établi un contact visuel avec le conducteur avant de faire le tour de l'équipement mobile à moteur.
- Apprenez à reconnaître les zones de danger et à les éviter.
- Soyez alerte et vigilant pour votre sécurité et celle de vos collègues.
- Signalez les quasi-accidents et les conditions dangereuses à votre surveillant.

2. Conducteurs

- Faites toujours une vérification visuelle de 360 degrés avant de conduire un équipement.
- Faites attention aux angles morts et demandez l'aide d'un signaleur si votre vue est obstruée.
- Vérifiez si tous les dispositifs de sécurité sont en place, particulièrement les avertisseurs sonores de marche arrière.
- N'acceptez pas de passagers de plus.
- Portez votre ceinture de sécurité et vos protecteurs d'oreilles lorsque le *Règlement général 91-191* l'exige.
- Conduisez prudemment.

3. Surveillants, employeurs et propriétaires

- Assurez-vous que les conducteurs sont compétents en utilisation d'un équipement mobile à moteur, en vérifiant leurs connaissances, leur formation et leur expérience.
- Repassez la formation à intervalles réguliers. Ne présumez jamais qu'un travailleur sait comment conduire un équipement et travailler autour de celui-ci en toute sécurité.
- Assurez-vous que l'équipement est bien entretenu. Les protecteurs, les freins et les avertisseurs sonores de marche arrière doivent être vérifiés à intervalles réguliers.
- Veillez à ce que les dispositifs de sécurité ne soient pas désactivés et que les ceintures de sécurité soient utilisées lorsque le *Règlement général 91-191* l'exige.
- Portez attention aux préoccupations de sécurité, particulièrement aux quasi-accidents. En prenant des mesures appropriées, vous pouvez sauver une vie.

